

Motion adoptée à l'unanimité des 21 voix du CNESER

Le CNESER soutient la démarche et les efforts réalisés par l'université de Paris 8 pour continuer d'exercer sa mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche, dans un contexte de très forte pression démographique et une insuffisance de dotation récurrente de l'État.

Le CNESER insiste sur la nécessité de poursuivre et d'amplifier l'accompagnement budgétaire pérenne de l'État pour dégeler et ouvrir de nouveaux postes de titulaires (en particulier en L1 pour diminuer les effectifs en TD et aussi à l'IUT de Tremblay), améliorer les conditions d'étude et de travail et maintenir la qualité de l'enseignement.

Le maintien d'une université de qualité est essentiel pour le département de Seine-Saint-Denis et le CNESER ne saurait accepter sa mise en danger.